

Morgane OJALVO DENIEL

Avocat associé
Karila Avocats



Morgane Ojalvo Déniel est avocat associé chez Karila, cabinet référence en matière de droit de la construction et de l'immobilier. Elle intervient spécifiquement sur les problématiques de baux commerciaux, en conseil et en contentieux.

Formation

Master 2 Droit et fiscalité de l'ingénierie sociétaire et patrimoniale (anciennement DESS d'Ingénierie juridique et fiscal du patrimoine) de l'Université PARIS 1 Panthéon-Sorbonne sous la direction du Professeur Thierry REVET.

Prestation de serment 2008

Expérience

Collaborations Cabinet BARULT & Associés

Cabinet COHEN-TRUMER

Associée Cabinet NEIMO

Associée Cabinet KARILA depuis janvier 2020

Domaines d'intervention

Tous les aspects du bail commercial, en conseil et en contentieux (audits, rédaction, problématiques liées aux renouvellements, fixations de loyers, évictions, etc.).